Centre Hospitalier Le Mans
Etablissement support

TRVX26-006

ACCORD-CADRE
TRAVAUX, ENTRETIEN, REFECTION ET REPARATION DES TOITURES TRADITIONNELLES, DES CHENEAUX ET RAMONAGE
POUR LES ETABLISSEMENTS DU GHT72

Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

GENERALITES COUVERTURE 4
COMPOSITION DES PRIX 4
SECURITE INTERVENTION SUR TOITURE 4
PRESTATION ECHAFAUDAGE - LOCATION 5
PRESTATION ENGINS DE LEVAGE 6
ETANCHEITE DU BATIMENT PENDANT LES TRAVAUX 6
REGLES ET NORMES 7
RECEPTION DES TRAVAUX 7
TRAITEMENT DES BOIS 8
BOISERIES 9
DETAILS PRESTATIONS TECHNIQUES TRAVAUX, ENTRETIEN ET REPARATION 11
ECRAN SOUPLE EN DESSOUS TOITURE 11
CROCHETS DE SECURITE 11
OUVRAGES DE ZINGUERIE 12
GOUTTIERES 12
REFECTION DES CHENEAUX 14
CACHE-MOINEAUX 15
REFIXATION OU REMPLACEMENT DES DAUPHINS FONTE 15
DESCENTES E. P. EN ZINC 15
NOUE ZINC OUVERTE APPARENTE 15
FAITAGES VENTILES EN ZINC 16
FAITAGE SIMPLE A OURLET 16
ARETIER EN ZINC 16
HABILLAGE DES CHEVRONS DE RIVE 16
TOITURE ZINC A TASSEAUX 17
ENTOURAGE DE SOUCHE 17
CHATIERES 18
CHAPEAUX POUR CONDUITS 18
DEMOUSSAGE 18

REPARATION SUR COUVERTURE ARDOISE 19

FAÇON DIVERSES SUR COUVERTURES 19

COUVERTURE EN TUILES 20

BACHAGE 20

PHOTOS ELEMENTS TECHNIQUES DU BORDEREAU 21

ENTRETIEN CHENEAUX GOUTTIERES ET TERRASSES 23

CH DE LA FERTE BERNARD 25

RAMONAGES 25

PSSL 27

CH SAINT CALAIS RAMONAGE ANNUEL 27

foyer de vie antoine de st exupery 27

NETTOYAGES COUVERTURES ET TERRASSES 28

CH LE MANS 28

EPSM ALLONNES 33

cH MONTVAL SUR LOIR 34

PSSL 35

ch st calais 36

Pôle hospitalier gerontologique nord sarthe (PHGNS) 36

GENERALITES COUVERTURE

Les prestations à réaliser concernent des travaux d'entretien courant et de simple réparation (remises en état) ainsi que certaines interventions ponctuelles de « gros entretien » et d'amélioration.
Elles seront commandées et facturées suivant les articles du bordereau de prix unitaires.

Pour avoir une vision globale et bien intégrer toutes les incidences dans les prix unitaires du BORDEREAU DE PRIX, l'entreprise est invitée à se reporter aux notes générales des prescriptions communes à tous les corps d'état, au document SPS.

COMPOSITION DES PRIX

Pour avoir une vision globale et pour bien intégrer toutes les incidences dans les prix unitaires du BORDEREAU DE PRIX, l'entreprise est invitée à se reporter aux notes générales des prescriptions communes à tous les corps d'état, au document SPS et au document PREVENTION DU RISQUE INFECTIEUX LIE AUX TRAVAUX.

COMPOSITION DES PRIX

La mise en place d'échelle d'accès et échelle plate, petit échafaudage ainsi que le repliement sont intégrés dans les prix unitaires.
La dépose sans réemploi des anciens ouvrages. Les bâchages pendant la durée des travaux.
Toutes ces incidences sont contractuellement réputées comprises dans les montants unitaires.
L'utilisation d'échelles et d'escabeaux est strictement réservée à l'accès au poste de travail.

Seules les sujétions d'échafaudage au-delà de 3.50 m de haut ou de nacelle donneront lieu à facturation.

SECURITE INTERVENTION SUR TOITURE

Se reporter à la rubrique PREVENTION ET SECURITE dans les PRESCRIPTIONS COMMUNES T–C-E.

Un balisage par barrières Héras sera à mettre en place pour les interventions d'une journée, présentant un risque.
Le balisage par potelets et rubans au pied du bâtiment pour délimiter la zone où il y a un risque de chute d'objets est sensé intégré dans les prix unitaires. Ce type de protection sera utilisé pour des interventions de moins d'une demi-journée.

L'entrepreneur aura à sa charge d'assurer la sécurité de la circulation lors des mouvements de matériaux.

L'entreprise prévoira toutes les dispositions réglementaires pour assurer la protection contre les chutes du personnel amené à travailler ou à circuler sur la toiture, conformément à la réglementation en vigueur.

Toutes dispositions réglementaires seront prises par l'Entreprise concernant la sécurité tant pour la réalisation des travaux que pour ceux d'entretien ultérieurs, soit par crochets de service ou autres dispositifs placés à demeure, permettant la mise en place de la protection réglementaire antichute.

Les travaux de remplacement de gouttières, chéneaux etc. devront se faire à l'échafaudage ou à partir d'une plate-forme auto élévatrice de personnel.

Les gravois et matériaux divers provenant de dépose ou de mise en œuvre devront être évacués au fur et à mesure y compris toutes sujétions de taxe de recyclage.

PRESTATION ECHAFAUDAGE - LOCATION

Les échafaudages fixes seront conformes à la norme NF HD 1000 - indice de classement NF P 93500 (document d'harmonisation).

Les échafaudages roulants seront conformes à la norme NF HD 1004 - indice de classement NF P 93 510 (document d'harmonisation).

Les échafaudages seront obligatoirement à accès par plateau trappe, posé en quinconce et espacé de 2.00 m maximum, 3.00 m pour les roulants.

Ils seront posés sur un sol parfaitement stable. L'écartement par rapport à la façade sera de 20 cm maximum, si l'écartement est supérieur prévoir les garde-corps.

Prévoir la fourniture et pose des points d'ancrage à chaque fois qu'ils s'avéreront nécessaires notamment dès lors ou l'échafaudage a une hauteur supérieure à 5 m ou surface supérieure à 10.00 m² et s'ils sont bâchés ou non.

Les amarrages se feront par des tubes adaptés. L'utilisation de cordes, câbles, etc., est formellement interdite.

Les anneaux et les chevilles seront de type SPIT FIX M12/40 avec l'anneau 12 DIN 582

SERA INCLUS DANS LE PRIX

Les prix remis pour les échafaudages comprendront le coltinage, l'installation, le démontage et le double transport, y compris vérification par une personne habilitée.

Les prix s'entendent pour des travaux à une hauteur de plateau d'intervention supérieur à 3.50 m.
Pour des travaux à une hauteur inférieure à 3.50 m il sera prévu un échafaudage roulant sans sujétion de prix particulier, cette incidence est censée intégrée dans les prix unitaires.

Location journalière
La valeur de location journalière est destinée au règlement des frais entraînés par l'amortissement du matériel, par son entretien ainsi que par toutes vérifications réglementaires. Intégrer également les consolidations qui s'avèreraient nécessaire en cours de chantier.

La location sera comptée depuis le jour inclus de l'achèvement de l'installation jusqu'au jour inclus de l'achèvement des travaux qui auront nécessité un échafaudage pour leur exécution.

Lorsque pour des raisons notablement reconnues et indépendantes de la volonté de l'entreprise, l'échafaudage sera provisoirement inutilisé, la location journalière continuera à courir. Par contre ne seront pas comptées les journées d'inutilisation de l'échafaudage du fait de l'entreprise.

PRESTATION ENGINS DE LEVAGE

Le prix comprendra la visite sur place avant déplacement du matériel pour déterminer quel sera le type d'équipement adapté.
Le choix de sera fait en prenant en compte :

- La charge utile max,
- La hauteur de levage maximum
- Le déport maximum.

Il sera déterminé la durée nécessaire pour assurer la prestation, COMPRENANT l'organisation et le positionnement de la nacelle, les éléments liés à la sécurité suivi d'une information au maître d'ouvrage.
Le déplacement et le retour des engins sur les différents sites du GHT 72 suivant la zone géographique indiquée dans le bordereau de prix.

Dans le prix sera intégré la conduite et manœuvres par une personne habilitée, la mise en place de la sécurité, pose de panneaux de signalisation et information, hors barrière Heras qui dispose d'un code bordereau spécifique.

DECLARATION AVIATION CIVILE – GRUTAGE

Les entreprises sont tenues d'obtenir une autorisation auprès du responsable de la sécurité ou des travaux du site.

Concerne les grues fixes et les grues automotrices, une déclaration est à faire au minimum 30 jours à l'avance auprès le responsable de sécurité du CHM, qui fera une déclaration auprès de la Direction générale de l'Aviation Civile, par rapport au risque de survol avec l'hélicoptère.
L'amende pour ce manquement est de 7500 € (valeur en mai 2019 – susceptible d'évoluer)

ETANCHEITE DU BATIMENT PENDANT LES TRAVAUX

L'entrepreneur devra toujours assurer la mise hors d'eau. Il devra mettre en place toutes bâches ou autres nécessaires.

CADRE D'INTERVENTION

Les travaux sont à exécuter au sein de Centre Hospitalier en principe occupé par des patients dont le déplacement est exclu.
L'entrepreneur devra s'accommoder, en les respectant, des conditions de vie normale du centre hospitalier.
Il prendra toutes mesures propres à éviter au maximum la gêne des patients, tant à l'intérieur, qu'à l'extérieur.
Il prendra également toutes les mesures de sécurité nécessaires pour la protection aussi bien de son personnel, que des patients.
L'entrepreneur sera responsable de tous les dégâts causés par son intervention et devra procéder, sans délai, aux réfections imposées par le Centre Hospitalier.

REGLES ET NORMES

Les préparations du support constitué par l'ancien revêtement seront réalisés conformément aux règles professionnelles C.S.N.E.
Les matériaux utilisés, doivent répondre aux spécifications des normes A.F.N.O.R. :
Les travaux seront exécutés conformément aux règlements et prescriptions techniques en vigueur, au R.E.E.F (recueil des éléments utiles à l'établissement et à l'exécution des projets et marchés de bâtiment en France) et notamment

Aux D.T.U et normes y compris additifs, préambules et mémentos et en particulier :

- D.T.U 40.5. Travaux d'évacuation des eaux pluviales + partie 1 CCT de nov. 1993 avec amendement A1 de décembre 1997
- D.T.U 31 Cahier des prescriptions générales applicables aux travaux de charpente.
- D.T.U 40.12 couverture en ardoises.
- D.T.U 40.241. Couverture en tuiles planes en béton à glissement et à emboîtement longitudinal.
- D.T.U 40.25. Couverture en tuiles plates en béton
- D.T.U 40.41 couvertures par éléments métallique en feuille et longues feuilles en zinc.
- EN 988 Norme européenne de qualité du zinc, cuivre, titane.
- NF P 34 402 : Couverture – Métal – Bandes métalliques façonnées – Spécifications.
- NF P 34 403 : Couverture – Métal – Couvre-joints métalliques – Spécifications.
- NF P 36-201 (DTU 40.5) Travaux d'évacuation des eaux pluviales.
- NF P 06.001 : charges d'exploitation des bâtiments.
- NF P 06.004 : charges permanentes et charges d'exploitation dues aux forces de la pesanteur.
- Règles NV 65, Avril 2000 : Définissant les effets de la neige et du vent sur les constructions et Annexes.
- NF P 30-101 : couvertures terminologie.
- NF P 32.301 : ardoises
- NF A 55.201 55.221
- NF B 52-001 : Règles d'utilisation du bois dans les constructions – Classement visuel pour l'emploi en structure des principales essences résineuses et feuillues.
- A la réglementation de sécurité incendie - Articles CO 16 / CO 17 et CO 18 etc.

QUALITE ET PROVENANCE DES MATERIAUX

Les matériaux ne faisant pas l'objet de normes et non visés par les DTU devront être titulaires d'un avis technique.
La garantie donnée par le fournisseur sera au minimum celle exigée légalement.

RECEPTION DES TRAVAUX

Les travaux de couverture seront réceptionnés conjointement avec un représentant de l'entreprise et les Services Techniques.

Lorsque les travaux d'entretien concerneront plusieurs bâtiments et s'échelonneront sur une longue période, il pourra y avoir une réception partielle.

Sans cette réception, ultérieurement, s'il est constaté des désordres sur les parties de couverture en commande après intervention de l'entreprise, les réparations seront réalisées au frais de l'entreprise.

RAPPORT AU MAITRE D'OUVRAGE

Suite à une visite, un rapport écrit sera adressé au Maître d'Ouvrage, résumant les constatations et observations afin d'attirer l'attention sur certains points particuliers tels que :
Etat général de la toiture.
Suspicion d'un problème au-delà de la descente EP.
Suspicion sur l'état des zingueries tel que doublis, gouttières, chéneaux, noues.
Difficulté d'accès par rapport à la sécurité.

TRAITEMENT DES BOIS

TRAITEMENTS CONTRE LE CAPRICORNE - L'HESPEROPHANES — LE LYCTUS LES VRILLETTES — LES THERMITES

INFORMATION SUR LES PRODUITS A UTILISER

Le ou les systèmes de traitement, protection et préservation des bois seront appliqués suivant les spécifications du chapitre IV du DTU 31.10 et celles des normes qui y sont citées.

Produits de traitement : produits homologués au label "CTBF", et choisis dans la catégorie P — classe 1-2 ou 3 selon la cas, traitement IF.

Ce traitement devra être effectué par une station titulaire de l'agrément professionnel, dit "station agréée CTB" ou à défaut, conformément aux prescriptions du Centre technique du bois.

- Fournir la fiche technique des produits qui seront utilisés
- Prévoir un traitement des coupes sur chantier.

DOCUMENTS A FOURNIR APRES TRAVAUX

Une attestation de traitement

L'attestation devra porter en clair les mentions obligatoires suivantes :

- Classe de risques biologiques couverte par le traitement de préservation ou référence à la norme de l'ouvrage traité.
- Désignation commerciale complète du produit de préservation.
- Procédé d'application
- Numéro de facture
- Essence(s) de bois
- Précautions d'emploi, exemples (aucun usinage possible).
- Découpes : badigeonner obligatoirement les découpes avec un produit de qualité équivalente
- Produit délavable ou non, cette notion entraîne des précautions spéciales sur chantier.

GARANTIE

Ces traitements seront couverts par une garantie décennale.

BOISERIES

QUALITE DES BOIS

Bois massifs (voliges, frises, planches, liteaux, etc.)

Toutes les essences admises en charpente (DTU — Règles CB 71 — Art. 2.12) sont utilisables en support de couverture.

Les bois devront être secs à l'air et avoir une humidité inférieure à 22 %.

Les bois de petites dimensions (liteaux, voliges, etc,) utilisés pour des portées jusqu'à 1,20 m entre axes, ne doivent pas comporter de défauts susceptibles de réduire leur tenue et leur résistance, notamment selon classement d'aspect de la norme NF B 53-520 :

- nœuds, flaches, poches de résine réduisant de plus de 25 % la section de la pièce concernée ;
- attaques de champignons ou d'insectes ;
- pentes de fil supérieures à 12 %

Les bois de dimensions plus importantes (chevrons, coyaux, planches, etc.) et les bois utilisés pour des portées de plus de 1,20 m entre axes, il est fait référence au classement technologique de qualité de la norme NF P 52-001, catégorie 1.

Le classement technologique devra répondre aux conditions suivantes :

- sapin épicéa : classe BS ;
- pin sylvestre : classe BS ;
- peuplier : classe B.

PANNEAUX EN BOIS

Pour la réalisation de dessus de lucarne ou autres pour garantir une bonne résistance dans le cas de façonnage de pièce courbes, il sera utilisé du panneau de contreplaqué CTBX, les panneaux en aggloméré CTBH ne seront pas acceptés.

PLANCHES DE TOITURES ET AUTRES

Fourniture et pose de planches de toiture, façonnage et fixation par clouage ou autres.

En sapin brut ou raboté ou en panneaux contreplaqué CTBX

Traitement préalable des bois.

-en sapin brut, épaisseur 15/22 mm
-pour planches sous noues, sous garnitures de souches, sous bavette d'égout, etc.
-en sapin raboté sur 1 face et le chant, épaisseur 22 mm
-pour planches de rives, planches de volées, etc...

VOLIGEAGE EN SAPIN

Voligeage en sapin ou épicéa de pays. La pose sera clouée sur les éléments de charpente y compris toutes coupes, découpes et calages éventuels.

Voligeage ordinaire. La pose sera non jointive.
Epaisseur : 12/15/18/27 mm

La prestation comprendra le traçage, le clouage. Prévoir un voligeage jointif aux endroits où il est nécessaire de clouer les ardoises notamment le long des noues arêtiers.

Les bois déposés seront, soit réemployés sur place, soit mis à la disposition des Services Techniques du Centre Hospitalier du Mans.

Ecart feu
Les écarts par rapport au feu seront respectés, les éléments bois seront arrêtés à distance réglementaire et seront remplacés par un glacis d'affleurement en matériau adapté à cet usage.

DETAILS PRESTATIONS TECHNIQUES TRAVAUX, ENTRETIEN ET REPARATION

ECRAN SOUPLE EN DESSOUS TOITURE

Dans tous les cas où la ventilation des sous toitures est exigée par la réglementation en vigueur (DTU, normes etc.…) cette ventilation devra être assurée.

Le procédé devra être sous avis technique et conforme au DTU 40.1 et 40.2.

Il sera imperméable à l'eau à la neige poudreuse, aux poussières et suies.

L'écran microporeux assurera une perméabilité à la vapeur d'eau et permettra aux bois de charpente avec lequel il est en contact de continuer à respirer et rester sain.

Pose suivant recommandations du fabricant. Ecran de type FEL'X de Siplast ou Sopreflex de Sopréma ou équivalent.

Pose non tendue pour mieux canaliser l'eau d'infiltration, recouvrement sur la gouttière ou le chêneau. Interruption à 25 cm du faîtage pour bien ventiler la sous toiture et pose avec contre lattage.

Classement au feu M2. Tout produit de type polyane armé micro perforé ne sera pas accepté.

CROCHETS DE SECURITE

Ils auront subi les essais selon les Normes NF-EN-517 et NF EN 795.

Ils seront posés conformément aux recommandations du fabricant.

Dès que l'écartement entre chevrons permettra de passer une perceuse, les crochets de sécurité seront à fixation latérale au travers du chevron pour boulonnage avec rondelles à crampons complétées par trois pointes crantées.
La fixation latérale est impérative pour pouvoir vérifier à long terme l'état du boulon de part et d'autre.

Les crochets de sécurité seront équipés d'un passage pour corde harnais de sécurité et permettront d'y amarrer un échafaudage en console. Ils seront de type DIMOS réf. 030320.

Fourniture et pose d'une bande en plomb en remplacement de l'ardoise sur la base de fixation du crochet.

IMPLANTATION

Entraxe maximum entre deux crochets d'une même rangée 1500, à respecter impérativement en bas de pente.

Généralement, ils seront implantés :

- ✓ A 60 cm du côté des lucarnes.
- ✓ Une rangée à 1,00 mètre du faîtage.

En bas de pente, lorsqu'il sera prévu des crochets de sécurité, ils seront pris dans la gamme passe barre ref. 030309. Cette rangée sera posée en quinconce par rapport à la rangée supérieure.

Ces crochets auront pour fonction d'attacher en tête l'échelle d'accès à la toiture et en cas de gros travaux de fixer les supports d'échafaudages en encorbellement. Ils peuvent également permettre d'attacher un harnais.

OUVRAGES DE ZINGUERIE

Fourniture, façonnage et pose d'ouvrages en zinc. Ouvrages comprenant toutes façons telles que plis, pinces, épaulements, biseaux, ourlets et ourlets rechassés, etc.
Toutes soudures nécessaires.
Pose et fixation à libre dilatation, compris tous accessoires de fixation, pattes d'agrafe, pattes fixes, pattes coulissantes, bandes d'agrafes, pattes et ferrures en acier galvanisé s'il y a lieu, etc. tous scellements, chevilles, etc.
Avec le cas échéant, tous éléments complémentaires en bois nécessaires. Bandes de solin posées et fixées dans engravures réservées ou taillées selon le cas.
Solin au mortier bâtard, teinté ou non, au choix du maître d'œuvre.
Dimensions et forme des ouvrages adaptés au type de couverture, à la pente et selon indications des plans.
En zinc naturel, épaisseur à déterminer par l'entrepreneur en fonction du type, de l'usage, des dimensions, etc.., de l'ouvrage considéré.
Zinguerie traditionnelle type vieille montagne.

Couples électrolytiques

Les contacts directs : zinc-fer, zinc-cuivre, étant interdits, toutes dispositions utiles seront prises à cet effet, en conséquences les pattes en cuivre des couvre joints seront prévues étamées.

Des précautions seront prises pour éviter les couples électrolytiques. A cet effet, des joints seront interposés entre matériaux métalliques différents.

GOUTTIERES

MISE EN OEUVRE

Prévoir un échafaudage de pieds.

CROCHETS DE SECURITE A L'EGOUT

A prévoir lorsque ce sera demandé dans le détail des travaux par bâtiment.

Ils seront posés en bas de pente. Voir détails dans la description au paragraphe « crochets de sécurité ».
L'entraxe maximum sera de 1,5 cm parfois il sera inférieur lorsqu'il il y aura des lucarnes.

EGOUT VENTILE

Fourniture et pose d'un liteau de ventilation basse de type DIMOS qui peut s'adapter sur gouttière demi-ronde havraise, chéneaux.

Bande d'égout ventilé de type VIEILLE MONTAGNE pour gouttière demi-ronde. A prévoir pour les endroits AVEC COMBLES AMENAGES.

REMPLACEMENT DE GOUTTIERES

Dépose des premiers rangs de couverture.

Dépose de la gouttière existante et du doublis zinc.

Réfection du doublis en ardoise Espagne premier choix.

Changer tous les crochets. Reposer avec du crochet inox.

GOUTTIERE HAVRAISE

Fourniture et pose d'une gouttière havraise, à développement constant. Elle sera en zinc épaisseur 0,65 mm dev 33 ou 40 cm.

Les gouttières seront posées avec crochets de sécurité à boucle en acier galvanisé. Entraxe d'un mètre.

Remplacement de la bande de doublis = bande d'égout à ourlet **avec pince** sous l'égout à tranchis biais pour éviter les risques de remonté capillaire. Elle sera en zinc épaisseur 0,80 avec fixation par patte et bande agrafe.

Le prix comprendra toutes les sujétions de besace de dilatation, talon, naissance avec adaptation sur les tuyaux de descente existants.

Réaliser une besace de dilatation à chaque fois que cela sera possible, notamment lorsque deux descentes sont sur la même façade.

Pose d'un compensateur de dilatation lorsqu'une besace de dilatation ne pourra pas être posée, de type EURO-DILA composé d'une bande centrale en caoutchouc et de deux bandes de zinc ou VIEILLE MONTAGNE.

Changer tous les boulons des colliers de tuyaux de descente. Pose de boulons inox.

GOUTTIERES DEMI-RONDE

Fourniture et pose d'une gouttière demi-ronde de type vieille montagne. Elle sera en zinc de 0.65 mm d'épaisseur, de développé 250 ou 333 MM. Assemblage par soudure.

Les gouttières seront posées sur crochets de sécurité à boucle en fer galvanisé préconisé par le fabricant de gouttière avec un entraxe de 0.50 mètres maximum.

Le prix comprendra toutes les sujétions de besace de dilatation, talon, naissance avec adaptation sur les tuyaux de descente existants.

Pose d’un compensateur de dilatation lorsqu’une besace de dilatation ne pourra pas être posée, de type EURO-DILA composé d’une bande centrale en caoutchouc et de deux bandes de zinc ou VIEILLE MONTAGNE.

Dès que possible, pose de la naissance avec clipsage de l’ourlet et rabattage des pattes sur le dosseret.

Réaliser une besace de dilatation à chaque fois que cela sera possible, notamment lorsque deux descentes sont sur la même façade.

REFECTION DES CHENEAUX

Dépose des premiers rangs de couverture.

Dépose avec soins pour réemploi de la main courante et remplacement de toutes les pattes de maintien.

Dépose du chêneau zinc.

Fourniture et pose d’un film avec plots de type DELTA VM zinc de vieille montagne. Les feutres ne seront pas acceptés car ils ne permettent pas une bonne ventilation de la sous face de la zinguerie.

Fourniture et pose d'un fond de chêneau en zinc 14 d'épaisseur 0,80 mm. Assemblage par soudo - brasage.

Remplacement de la bande de doublis = bande d’égout à ourlet **avec pince** sous l’égout à tranchis biais pour éviter les risques de remonté capillaire. Elle sera en zinc épaisseur 0,80 avec fixation par patte et bande agrafe.

Réalisation d'un trop-plein et d'une besace de dilatation dès que ce sera possible.

Pose d’un compensateur de dilatation au milieu de chaque tronçon, de type EURO-DILA composé d’une bande centrale en caoutchouc et de deux bandes de zinc ou VIEILLE MONTAGNE.

Réfection du doublis en ardoise d'Espagne 1er choix.
Remplacer tous les crochets, utiliser du crochet inox.
Remise en place de la main courante.

Le prix comprendra toutes sujétions, talon, naissance avec adaptation sur les tuyaux de descente existants.

BOISERIES

Le remplacement ponctuel des fonçures abîmées avec du bois traité fongicide insecticide devra avoir été validé par un des représentants des services techniques après dépose de la zinguerie.

CACHE-MOINEAUX

Lorsqu'ils seront inexistants, prévoir la fourniture et pose de panneaux de contreplaqué Ecopin, qualité CTBX, épaisseur 10 mm.

Ils seront découpés pour le passage des chevrons et autres éléments saillants.

Prendre modèle sur les endroits déjà équipés.

Fixation dans la maçonnerie par vis et chevilles adaptées au support.

REFIXATION OU REMPLACEMENT DES DAUPHINS FONTE

Les pattes support de collier seront à visser avec chevillage adapté au gros œuvre.

Il sera prévu deux colliers par élément de dauphin. Colliers en acier galvanisé démontables. Les scellements ne seront pas acceptés.

Les dauphins en fonte seront de hauteur hors sol d'un mètre avec bague élastomère pour étanchéité avec les descentes

DESCENTES E. P. EN ZINC

Elles viendront s'adapter sur le regard en attente et seront de diamètre 80 ou 100 en fonction des surfaces collectées. Descente équipée de double bague tous les 2.00 m

Elles seront équipées de jeu de coude pour raccordement sur la gouttière ou le chéneau.

Certaines descentes seront équipées de récupérateur d'eau et composées d'une trappe à basculer de type VIEILLE MONTAGNE.

Colliers en acier galvanisé avec fixation par vissage au gros œuvre. Les scellements ne seront pas acceptés. Il sera soudé une bague au-dessus et au-dessous du collier. Pour chaque descente, prévoir trois colliers démontables au minimum.

NOUE ZINC OUVERTE APPARENTE

Noues comprenant la fourniture, le façonnage et la pose de zinc, y compris l'exécution du double tranchis biais et le scellement des pièces fournies, compris crochets. Le fond de noue, le voligeage, liteau ou latte sont à reprendre éventuellement au chapitre « bois de couverture ». Fourniture et pose d'une noue en zinc 14 épaisseur 0.80 avec 1 pli et 2 pinces de 20 à 25 mm, pas trop rabattue pour éviter l'encrassement et le siphonage.

Fixation par pattes de fixation à rabattre et non à tirer.

Lorsqu'elle sera composée de plusieurs éléments, prévoir un assemblage par agrafure avec pince de base et tête, et gousset. Fixation par patte en tête. Larmier en partie basse de 5 cm minimum.
Les ardoises recouvriront la noue de 6 cm minimum.
Pour les couvertures tuile, en rive de noue, les tuiles seront tranchées biaises suivant l'axe de la noue, de tel façon que le recouvrement tuiles sur métal soit au moins de 8 cm.

FAITAGES VENTILES EN ZINC

Ils seront de type VIEILLE MONTAGNE réf. PVM 830 - 06371, sans jupe de garantie.

Fourniture et pose de pièces de raccordement, embouts, fronton d'arêtier, retour d'angle.

Déposer le faîtage existant, le premier rang d'ardoises et la volige.

Réfection du dernier rang d'ardoises, complété d'un rang de doublage. Ardoises Espagne - premier choix.

Changer tous les crochets et reposer avec des crochets inox.

FAITAGE SIMPLE A OURLET

Eléments composés d'un pli et un ourlet rechassé de chaque côté.
Faîtage en zinc du commerce plié à la demande avec sujétions d'ourlet rechassé de chaque côté pour jonction avec la couverture ardoise. Fixation par pattes.
Jonction entre les différents éléments par agrafure pour permettre une dilatation.
Reprise de voligeage non prévu au présent poste.

ARETIER EN ZINC

Bande d'arêtier en zinc type Vieille Montagne réf 110677000 compris reprise de couverture ardoise.
Fixation par pattes. Jonction entre les différents éléments par agrafure pour permettre une dilatation.
Reprise de voligeage non prévu au présent poste.

HABILLAGE DES CHEVRONS DE RIVE

Ils seront habillés en zinc 12 avec fixation par patte. Jonction entre les différents éléments par agrafure pour permettre une dilatation.

Prévoir un ourlet rechassé sur un côté pour rigidifier et écarter l'eau de la façade.

Une pièce de jonction en zinc formant boudin, coiffe les têtes des noquets et l'habillage de rive, boudin de diamètre 8 cm. Maintien par pattes zinc comme en tête de l'habillage de chéneau.

TOITURE ZINC A TASSEAUX

REMPLACEMENT DE COUVRE JOINTS

Fourniture, façonnage et pose d'ouvrage en zinc 12 d'épaisseur 0.65 comprenant la façon de 4 plis.

Prévoir également le remplacement des pattes.

ENTOURAGE DE SOUCHE

En zinc de 0.65 mm d'épaisseur et comprenant une bavette de 0.25 de développé et 0.33 à l'arrière.

Façon de glacis et désolidarisation par feutre bitume.

Sur les côtés, noquets zinc à raison d'un par pureau.

Bande porte solin en zinc 0.65 développé 0.20 y compris façon de solin au mortier.

CHATIERES

POUR VENTILATION DE TOITURE

Leur nombre sera calculé pour satisfaire à la réglementation notamment l'article 3.7 du DTU 40.21.

Lorsqu'il sera utilisé une bande d'égout ventilé, en tenir compte car cela diminue le nombre.

Les chatières devront être discrètes (le plus plat possible) de type Intégra de Vieille Montagne ou Védia de Dimos passage d'air 112 cm² ou équivalent.

- De type VEDIA VEMAX VMC de DIMOS section 145 cm².

POUR VENTILATION PRIMAIRE

Prévoir le même type de chatière avec manchon de raccordement diamètre 80 ou 100. Voir avec le plombier.

CHAPEAUX POUR CONDUITS

POUR SORTIE V. M. C. OU HOTTE

Elément plat de 40 cm de long par 30 cm de large, ressemble à une grille de diamètre de raccordement 125.
Destinée pour les toitures à éléments plats avec pente de 26 % à 40 % :

- De type VEDIA de DIMOS ref 736400 ou équivalent diamètre en fonction du réseau à raccorder.

CONDUITS DE FUMEES

Ils seront conformes au :

⇒ D.T.U 61-1 installation de gaz
⇒ D.T.U 24-1 fumisterie
⇒ Norme P50413 classe B

Ils seront de type ASTATO ou équivalent avec un système à extraction statique, protégés par un grillage anti-volatile.

Ils seront facilement démontables, en aluminium pour les conduits GAZ, entièrement en inox pour les autres conduits.

Existe en diamètre 120, 150, 200, 220, 260.

DEMOUSSAGE

Les travaux comprendront un grattage, brossage des mousses et autres végétations sauf si toiture avec de l'amiante. Ramassage et enlèvement.

Une pulvérisation en partant du bas vers le haut. Le produit devra avoir une efficacité sur les lichens. Produit type Dimousse ou Algimousse.
Emploi d'un pulvérisateur électrique dès-que possible pour être le moins possible sur la toiture.

Traiter également tout équipement en toiture tel que souche de cheminée, sorties en toiture etc.

Pour les couvertures sans gouttière, lorsqu'il y aura une végétation sensible au pied du bâtiment, le produit choisi ne devra pas avoir un effet irrémédiable sur celle-ci.

Après pulvérisation, prévoir un lavage abondant de toutes les zingueries telles que gouttières, descentes E. P. pour éviter toute attaque par le produit.

REPARATION SUR COUVERTURE ARDOISE

Fourniture et pose de liteaux en sapin traité, section suivant écartement des chevrons, poids des matériaux mis en œuvre et surcharge climatique, conformément au DTU. Fixation par pointes galvanisées.
Ils pourront être fixés sur le contre-litonnage de l'écran sous toiture. Ces bois seront traités par des produits fongicides et insecticides.
Chanlatte d'égout.
Recouvrement des ardoises conforme au DTU 40-12 en fonction de la pente et conforme également au tableau du fournisseur dans le cas où celui-ci serait plus important.
Couverture en ardoise naturelle d'Espagne 1er choix classe "A" conforme à la norme NF EN 492 et norme NF P 32-301 et 32-302 exempt de traces de pyrites
Fournir une copie du PV garantissant la qualité de l'ardoise.
Ardoises posées au crochet inox 18/10 (F 17 exclu), choix du crochet en fonction de la pente.
Prévoir toutes sujétions de tranchis droit ou biais pour doublis, faîtages, arêtiers et rives etc.
Intervention chiffrée sur toutes pentes de toiture et pour tous formats d'ardoise.

FAÇON DIVERSES SUR COUVERTURES

FAÇON DE TRANCHIS

Façon de tranchis biais de réduction apparent sur couverture ardoise comprenant :
- le tracé sur ardoises après présentation,
- le tranchis proprement dit, exécuté manuellement,
- l'incidence des pertes et déchets.

Les tranchis des approches et contre approches des arêtiers seront comptés dans la valeur des articles correspondant.

FAÇON DE RIVE LATERALE CONTRE MUR

Façon de rive latérale sur couverture ardoise contre mur comprenant :
- Le voligeage parfaitement jointif sur la largeur de la 1 ère travée de chevronnage.
- Le tracé sur ardoises après présentation.
- Le tranchis sur 2 ou 3 épaisseurs, exécuté manuellement.
- La fourniture et la pose des fourrures délardées.
- Les épaulements d'ardoises de rives aux 2 angles côté rive.

- L’incidence des pertes et déchets.
- La fourniture et la pose selon les règles de l’art de noquets et de bandes porte-solin en zinc pré patiné engravé et scellé dans la maçonnerie, compris plis, soudures, ourlets, engravure et calfeutrement maçonné.
- Le solin d’étanchéité au mortier de chaux blanche et sable coloré à l’exclusion de tous mortiers de ciment.

FAÇON D’EGOUT

Façon d’égout sur couverture ardoise comprenant :

- la fourniture à pied d’œuvre de voligeage jointif en sapin du Nord traités sous doublis et bande métallique.
- la fourniture et la pose de bande en zinc pré patiné avec ourlet, fixation par agrafure sur les feuilles de couverture et par bandes d’agrafes en acier galvanisé sur planche de rive.

- La fourniture et la pose de support de rive d’égout en planche de sapin du Nord traité, épaisseur 32 mm
- Les coupes et ajustages de toutes natures, la pose des ardoises.
- Tous les tranchis apparents et non apparents sur les ardoises de doublis.

FAÇON D’ARETIER FERME

Façon d’arêtier fermé sur couverture ardoise comprenant :

- la fourniture et la pose selon les règles de l’art de noquets en zinc pré patiné suivant la ligne d’arêtier et posé en doublis sous chaque arêtière.
- la taille des arêtières entières et demies, de l’approche et de l’ardoise de remplissage qui sera de largeur irrégulière selon le rang (le prix d’arêtier comprendra tous les tranchis biais sur les arêtières et demies). Les rangs devront obligatoirement se suivre, d’un versant à l’autre, de manière parfaite.

COUVERTURE EN TUILES

Ces travaux comprennent la fourniture et la pose de tuiles, demi-tuiles en terre cuite y compris tous tranchis droit ou biais.
Pose sur liteaux neufs ou recloués (non prévus).

Reprises sur faîtages, arêtiers et rives. Ces ouvrages accessoires comprennent le scellement au mortier bâtard, ainsi que le scellement des pièces fournies, compris déchets. Les accessoires tels que les abouts droite ou gauche et fronton de rive sont également inclus.

BACHAGE

Protection contre les intempéries ou, sur demande, pour tous autres usages nécessitant une imperméabilité de la protection.
Protection des pénétrations d’eau par bâchage résistant en plastique armé ou toile enduite de PVC.
Maintien du bâchage par cordage à des éléments du bâtiment compris lest, fixations adaptées etc.

PHOTOS ELEMENTS TECHNIQUES DU BORDEREAU



Chéneau vue extérieure



Arêtiers bâtiment Froullay ou Administration



Chéneau



faitage zinc



Noue ouverte détail



Noue ouverte (1)



Rive de toiture



Rive de toiture



RIVE COTE TOITURE



Zinc pied de lucarne - détail



Zinc pied de lucarne



Zinc toiture lucarne (1)



Zinc toiture lucarne (2)



CACHE MOINEAUX ET FLASQUE SUR E P



Toiture zinc à tasseaux

ENTRETIEN CHENEAUX GOUTTIERES ET TERRASSES

L'entreprise fera un compte rendu afin de signaler les anomalies et manques d'équipements pour la sécurité. Il sera adressé aux Services Techniques du Site Hospitalier par écrit.
Pour les prestations à réaliser en décembre, les nettoyages seront obligatoirement terminés avant le 25 Décembre, pour ne pas avoir de dégâts des eaux pendant la période des fêtes de fin d'année.
Sur cette période la majorité des entreprises sont fermées ou en activité réduite avec les services techniques en service minimum.

La prestation comprendra pour les endroits indiqués dans la liste ci-dessous :
Pour les chéneaux et gouttières un balayage y compris débouchage des tuyaux de descente et nettoyage des regards eaux pluviales en pied de chute.
Pour les nettoyages et balayages sur terrasse prévoir de ramasser tous les détritus tels que feuilles d'arbres, chiffons, papiers, plastiques, mégots, balles, éléments métalliques pouvant perforer l'étanchéité etc...
Inspecter les entrées d'eau pluviale, ramasser les détritus autour de la grille et dans la grille, dégager les entrées des trop-pleins.
Vérifier les couronnements de souche et les chapeaux de ventilation. Signaler les équipements manquants et fournir un devis.

Le prix forfaitaire indiqué pour ces prestations inclus toutes sujétions de mise en œuvre (déplacement, moyen d'accès, évacuation des déchets, …)

L'ensemble des prestations y compris celles notée comme ayant une périodicité annuelle reste assujetties à l'émission par l'établissement du bon de commande correspondant.

CH DE LA FERTE BERNARD

EHPAD PAUL CHAPRON 56 avenue Pierre Brulé 72400 la Ferté Bernard, elle est constituée d'ardoises et date sans doute de la création du bâtiment en 1984 pour une surface approximative de 1 500 m2.

CENTRE HOSPITALIER

Nettoyage de l'ensemble des chéneaux et gouttières et terrasses de l'ensemble des bâtiments USN, SCANNER, PLATEAU TECHNIQUE, CONSULTATIONS EXTERNES une fois par an en décembre.

EHPAD PAUL CHAPRON

Nettoyage de l'ensemble des chéneaux et gouttières et terrasses du bâtiment une fois par an en décembre.

EHPAD SAINT JULIEN

Nettoyage de l'ensemble des chéneaux et gouttières du bâtiment une fois par an en décembre.

CENTRE LESIOUR SOULBIEU

Nettoyage de l'ensemble des chéneaux et gouttières du bâtiment une fois par an en décembre.

LOGEMENTS DE FONCTION

-19 Place Saint Julien : Nettoyage des gouttières à la demande et selon les besoins.
-6, 8, 10 et 12 Pierre de Ronsard : Nettoyage des gouttières à la demande et selon les besoins.

LOGEMENT DE GARDE

-56 Avenue Pierre Brûlé, logement de garde au-dessus du bureau des Services Techniques : Nettoyage des gouttières à la demande et selon les besoins.
-56 Avenue Pierre Brûlé, logement de garde situé près de la barrière d'entrée du CH : Nettoyage des gouttières une fois par an en décembre.

RAMONAGES

➢ *A REALISER DEBUT SEPTEMBRE*

L'entreprise devra être qualifiée et être assurée pour ce type de travaux avec une extension sur la police d'assurance multirisque artisan du bâtiment, avec la garantie entretien et ramonage des conduits de cheminée.
Elle prendra toutes les dispositions nécessaires pour éviter de salir l'intérieur des logements.
Pour ces raisons, nous préférons un ramonage de l'extérieur à partir de la souche de cheminée, ceci permet également d'être certain que le conduit n'est pas obstrué par un nid.
Scotcher un polyane devant le foyer de cheminée ouvert ou avec insert. Passer l'aspirateur après intervention.
Prévoir un contrôle visuel de l'état notamment extérieur des conduits et souches, sur leur partie visible, présence de fissure, coulée de bistre, signaler les désordres par écrit.
Les ramonages seront réalisés avec un hérisson de taille et matière adapté à la nature du conduit, pour avoir une action mécanique directe sur la paroi intérieure du conduit.

L’entreprise prendra soin d’attacher l’échelle d’accès à la toiture. Un crochet de sécurité pour l’échelle plate se trouve à proximité de chaque conduit.
Le prix forfaitaire indiqué pour ces prestations inclus toutes sujétions de mise en œuvre (déplacement, moyen d’accès, évacuation des déchets, …) ainsi que la fourniture d’une attestation de ramonage par bâtiment.
L’entretien des conduits chaudières gaz ne sont pas à traiter

NB : Le CH LE MANS n’est pas concerné par cette prestation.
CHARLES DROUET - ALLONNES BATIMENT B ***la cheminée est condamnée***

PSSL

PSSL LOGEMENT– SABLE SUR SARTHE

Voir avec le service travaux du PSSL pour ORGANISER L'INTERVENTION
☎ M COIFFETEAU 02.44.71.30.90.
Adresse : Impasse st Eloi Sablé sur Sarthe 72300.
Ramonage et nettoyage du conduit de la cheminée au bois.

E.H.P.A.D - LA FLECHE

Voir avec le service travaux du PSSL pour ORGANISER L'INTERVENTION
☎ M COIFFETEAU 02.44.71.30.90.
Adresse : rue du Leard la Flèche 72200
Ramonage et nettoyage du conduit de la cheminée au bois.

CH SAINT CALAIS
RAMONAGE ANNUEL

LOGEMENTS DE FONCTION

- MAISON Besse sur Braye n° 4 lieu-dit LAPLANTE
 72310 Besse sur Braye
 Cheminée à foyer fermé
 Intervention sur demande du CHSC

- Maison La Genêtière 26 rue du docteur Leroy
 72120 Saint Calais
 Cheminée foyer ouvert
 Intervention : septembre

FOYER DE VIE ANTOINE DE ST EXUPERY

Foyer de vie – La maladrerie –72120 SAINT CALAIS
Cheminée à foyer fermé. Intervention : septembre

NETTOYAGES COUVERTURES ET TERRASSES

CH LE MANS

ENTRETIEN CHENEAUX GOUTTIERES

La prestation comprendra pour les endroits indiqués dans la liste ci-dessous :

Nettoyage des gouttières sur l'ensemble des bâtiments une fois par an.

Pour les chéneaux et gouttières un balayage y compris débouchage des tuyaux de descente et nettoyage des regards eaux pluviales en pied de chute.

Vérifier les couronnements de souche et les chapeaux de ventilation. Signaler les équipements manquants et toute anomalie.

Listes des bâtiments	Toiture Zinc	Toiture Ardoise	Toiture Bac acier
Froullay	0	531	
Widal	206	729	
Bretonneau	0	729	
Broca	229	729	
Administration	479	2167	
Picasso	0	510	
Chapelle	0	901	
Salle des fetes	0		347
Tardieu	0	1405	
Charcot	0	946	
Duperrat	0	1300	
Galerie pietonne	596		
Service technique	613		
EFS	465		
Alienor	1580		
186 Avenue Rubillard	0	172	
182 Avenue Rubillard	0	173	

PRESCRIPTION PARTICULIERES

I.R.M.

➢ *A REALISER EN DECEMBRE*

Balayer toutes les terrasses - Vérification des descentes E.P.
CONSIGNE DE SECURITE
Par rapport au système d'évacuation d'hélium et au respect de la zone de sécurité, voir les annexes du document sécurité et protection des salariés : courrier PHILIPS et note d'information JLL/CR/20005-251.
La zone de sécurité ne sera pas balayée du fait d'obligation de la présence d'un responsable technique de Philips.
Pour ce bâtiment la facturation serait à adresser à l'adresse suivante :

GIE Imagerie médicale du Maine
20 rue saint Bertrand
72000 le Mans

IFSI ET IFAS

➢ *A REALISER EN DECEMBRE*

A faire tous les 3 ans
Sur les terrassons des trois entrées du bâtiment, enlever les feuilles, déboucher également le trop plein.

LABORATOIRE

➢ *A REALISER EN DECEMBRE*

(REPERE 2) Sur le terrasson devant l'entrée visiteurs, enlever les feuilles, déboucher également le trop plein.
Ensemble de 3 petites terrasses entourant les 2 patios, terrasses sur les locaux du rez de chaussée, les balayer car les E P sont bouchées par les feuilles de l'arbre du patio ainsi que par le développement de la mousse.

LOCAUX GROUPE ELECTROGENE A COTE DU LABORATOIRE

➢ *A REALISER FIN OCTOBRE ET FIN DECEMBRE*

(REPERE 3) Sur les deux terrasses, enlever les feuilles, déboucher également les naissances et trop plein.

REILLY

➢ *A REALISER EN DECEMBRE*

(REPERE 4) Balayage du terrasson au-dessus des portes de l'entrée principale.

C.A.M.S.P.

➢ *A REALISER EN DECEMBRE*

(REPERE 5) Côté Internat et côté Reilly nettoyage des gouttières.

SAINT EXUPERY NIVEAU 1

➢ *A REALISER EN DECEMBRE*

(REPERE 6) Enlever tout ce qui a été jeté par les fenêtres, sur la terrasse côté rue de la maison neuve devant les chambres 101 à 103.

CLAUDE MONET NIVEAU 1

➢ *A REALISER EN DECEMBRE*

(REPERE 7) Balayer la terrasse façade sud Est, et celle juste avant accolée à l'atrium.
Vérification des descentes E.P.

CHAPELLE

➢ *A REALISER EN FONCTION DU BESOIN / Sur demande du CHM*

Nettoyage des chéneaux à la nacelle.
Il n'y a pas eu de besoin depuis 2009

MICHEL ANGE

➢ *A REALISER EN DECEMBRE*

(REPERE 8) Nettoyer le petit terrasson devant l'entrée principale et vérifier l'écoulement.

GUERITE - AVENUE RUBILLARD

➢ *A REALISER EN DECEMBRE*

(REPERE 9) Balayer la terrasse et les chéneaux entre les skydômes sur le porche recouvrant la guérite. Vérifier la descente eau pluviale et les 2 trop-pleins.
Une ligne de vie se trouve en travers de la terrasse.

SAMU

➢ *A REALISER FIN OCTOBRE ET FIN DECEMBRE*

Balayer toutes les terrasses. Celles côté voie ferrée sont souvent bouchées par les feuilles.
Vérification des descentes E.P.
S'accrocher à la ligne de vie

FONTENOY NIVEAU 2 SORTIE COTE VOIE FERREE

➢ *A REALISER EN FONCTION DU BESOIN / à notre demande*

Nettoyage du dessus de la galerie piétonne, lavage avec de l'eau et un produit adapté pour l'aluminium. Les plaques aluminium verdissent, il faut que le produit soit actif par rapport à la mousse.
Un point d'eau se trouve à proximité. S'accrocher à la ligne de vie.

TERRASSE EXTENSION DES URGENCES

➢ *A REALISER EN DECEMBRE*

(REPERE 11) Enlever les feuilles sur la terrasse la plus basse côté SAMU et celle en hauteur accès par l’échelle à crinoline.

182 AVENUE RUBILLARD -

➢ *A REALISER EN DECEMBRE*

(REPERE 14) Les gouttières des petits locaux en côté de la véranda et le chéneau entre la véranda et l'auvent ; ils se bouchent par les feuilles.
Bien mettre un platelage pour le pas abîmer les vitrages et les joints d'étanchéité sur la véranda et l'auvent.

186 AVENUE RUBILLARD - JUSTE AVANT PABLO PICASSO

➢ *A REALISER EN DECEMBRE*

(REPERE 15) Nettoyage des trois tronçons de gouttière sur les parties de bâtiment en rez-de-chaussée et le garage à vélo grillagé.
Arracher la glycine de la tonnelle qui grimpe sur la toiture de la maison, la rabattre à 50 cm des gouttières.

BLANCHISSERIE - ALLONNES

➢ *A REALISER EN DECEMBRE*

Sur toutes les terrasses, balayer la peluche de linge puis déboucher les pissettes sur les cônes pare pluie des sorties en toiture. Nettoyer les chéneaux des trois auvents.

EPSM ALLONNES

ENTRETIEN CHENEAUX GOUTTIERES

La prestation comprendra pour les endroits indiqués dans la liste ci-dessous :

Nettoyage des gouttières sur l'ensemble des bâtiments deux fois par an.

Pour les chéneaux et gouttières un balayage y compris débouchage des tuyaux de descente et nettoyage des regards eaux pluviales en pied de chute.

Vérifier les couronnements de souche et les chapeaux de ventilation. Signaler les équipements manquants et toute anomalie

SUR LE SITE D'ALLONNES :

Listes des bâtiments toiture en tô le ondulées amiantés		
Réf, GMAO	**Bâtiments**	Surface
AY	CHRYSALIDE	1 400,00
AX	LES FAUVETTES	1 400,00
AT	LES TAMARIS	1 200,00
AU	P.F. DELARUE	1 200,00
N	GARAGES INDIVIDUELS	300,00
E	RESIDENCE	400,00
T	CENTRALE THERMIQUE	360,00
U	BLANCHISSERIE	1 100,00
X	CUISINE CENTRALE et SELF	1 400,00
W	MAGASINS GENERAUX	600,00
V	DPT MAINTENANCE	600,00

Listes des bâtiments toiture en Ardoise		
Réf, GMAO	**Bâtiments**	Surface
AB	FALRET	1 100,00
AC	G. BALLET	1 100,00
A	ACCUEIL STANDARD	100,00
B	ADMINISTRATION 1	216,47
C	ADMINISTRATION 2	274,61
G	LOGEMENT 5	170,12
H	LOGEMENT 6	128,54
I	LOGEMENT 7	128,54
J	LOGEMENT 8	215,22
K	LOGEMENT 9	215,48
AF	CAFETERIA BOUTIQUE	584,02
AE	MAISON DES USAGERS	145,40
AD	REPROGRAPHIE	145,40
AG	LA CHAPELLE	404,36
	I.F.S.I.	809,89

SUR LES SITES EXTERIEURS :

Listes des bâtiments toiture en tôle ondulées amiantés		
Réf, GMAO	**Bâtiments**	Surface
DI	PREMARTINE 208-210 rue PREMARTINE 72000 LE MANS	500
Listes des bâtiments toiture en Ardoise		
Réf, GMAO	**Bâtiments**	Surface
DF	Pablo PICASSO 25 - 27 rue CHANZY 72000 LE MANS	312
DA	CSA CHANZY 50 -52 rue CHANZY LE MANS	635
DH	CMP PRADIER 35bis rue James PRADIER 72100 LE MANS	1167

DE	ERPELL 15 rue ERPELL 72000 LE MANS	288

Listes des bâtiments toiture en tuile mécanique		
Réf, GMAO	**Bâtiments**	Surface
DI	PREMARTINE 208-210 rue PREMARTINE 72000 LE MANS	300

DEMOUSSAGE

Un démoussage sera fait sur une partie du site avec seulement une pulvérisation.
Sera déterminé annuellement en fonction de la nécessité.

CH MONTVAL SUR LOIR

BATIMENT JOACHIM DU BELLAY

Révision à faire tous les ans en DECEMBRE
Nettoyage des gouttières sur l'ensemble du bâtiment deux fois par an
Nettoyages des terrasses une fois par an

BATIMENT PIERRE DE RONSARD (ZINC)

Nettoyage des gouttières sur l'ensemble du bâtiment deux fois par an
Nettoyages des terrasses une fois par an

BATIMENT HOPITAL

Révision à faire tous les ans en DECEMBRE
Nettoyage des gouttières sur l'ensemble du bâtiment deux fois par an
-Nettoyages des terrasses une fois par an

BATIMENTS Administration internat St Martin Service technique et Logement de Fonction

Révision à faire tous les ans en DECEMBRE
Nettoyage des gouttières sur l'ensemble du bâtiment deux fois par an

Bâtiments	**SURFACE**	**Matériaux**
administration	750	ardoises
atelier	160	ardoises
saint Martin	405	ardoises
Internat	420	ardoises dont 40m² en tôle fibrociment
Menuiserie	200	ardoises
CMP adultes	120	ardoises
Hospitalier	650	ardoises
pdr	1400	zinc

jdb	850	ardoises fibrociment
extension	400	ardoises
écurie	250	ardoises
logement (CMP enfants)	150	ardoises

PSSL

I.R.M.- LE BAILLEUL

➢ *A REALISER EN SEPTEMBRE*

(Il sera fait une facture séparée pour ce poste car cette prestation sera payée par le G-I-E. I.R.M)
Voir avec le service travaux au PSSL pour organiser l'intervention.
☎ M COIFFETEAU 02.44.71.30.90.

Balayer la toiture en revêtement PVC de 70 m² - Vérification des 4 descentes E.P.

LOGEMENT DE FONCTION ET EHPAD

Voir avec le service travaux du PSSL pour organiser l'intervention.
☎ M COIFFETEAU 02.44.71.30.90.

Logement de fonction - Foyer de vie
Adresse : Impasse st Eloi Sablé sur Sarthe 72300.
Nettoyage des chéneaux et gouttières à la nacelle sur demande du PSSL.

EHPAD La Martinière
Adresse : rue pierre et Marie Curie Sablé sur Sarthe 72300.
Balayer les terrasses bâtiment les Chênes, sur demande du PSSL, vérification des descentes E.P. S'accrocher aux potelets d'ancrages toiture terrasse.

Site de la Fleche		
Liste toiture bac Alu.		
ref GMAO	**Batiment**	**Surface / m²**
LF	Béguinage	2737
Liste toiture ardoise		
ref GMAO	**Batiment**	**Surface / m²**
LF	Marie de la Ferre	2063

Site de Sablé/Sarthe		
Liste toiture ardoise		
ref GMAO	**Batiment**	**Surface / m²**
SF	Foyer de vie	1983
Liste toiture bac Alu.		
ref GMAO	**Batiment**	**Surface / m²**
SB	Bruyères	460
SB	Erables, Peupliers	1036

CH ST CALAIS

TOITURES AVEC DE L'AMIANTE

Cuisine Centrale CH	ardoises amiante-ciment	sous face d'élément de couverture	bon état	couverture accessible depuis les combles seulement environ 550m2 année 1994
Service technique CH	ardoises (sous face des ardoises amiante-ciment)	Bâtiment 1,4,5 et 6	bon état	pour le bâtiment 1 et 4, l'accès aux ardoises se fait par les combles pour le bâtiment 6, il existe une isolation par dalles sous les ardoises surface environ 600m2 année 1996
EHPAD de Bessé	couverture plaque fibro ciment	bâtiment B	état correct	année 1980 et surface environ 400m2

BATIMENT PREVERT

À faire tous les 3 ans en décembre.
Nettoyage des tronçons de gouttière sur l'ensemble du bâtiment.

BATIMENT DU BELLAY

À faire tous les 3 ans en DECEMBRE.
Nettoyage des tronçons de gouttière sur l'ensemble du bâtiment.

BATIMENT RABELAIS

À faire tous les 3 ans en DECEMBRE.
Nettoyage des tronçons de gouttière sur l'ensemble du bâtiment.

BATIMENTS CUISINE ET GARAGE

À faire tous les 3 ans en DECEMBRE.
Nettoyage des tronçons de gouttière sur l'ensemble du bâtiment.

BATIMENT BUANDERIE

À faire tous les 3 ans en DECEMBRE.
Nettoyage des tronçons de gouttière et chéneau sur l'ensemble du bâtiment.

BATIMENTS SERVICE TECHNIQUE

À faire tous les 3 ans en DECEMBRE.
Nettoyage des tronçons de gouttière sur l'ensemble des bâtiments.

POLE HOSPITALIER GERONTOLOGIQUE NORD SARTHE (PHGNS)

ENTRETIEN CHENEAUX GOUTTIERES

La prestation comprendra pour les endroits indiqués dans la liste ci-dessous :
Nettoyage des gouttières sur l'ensemble des bâtiments sur demande en fonction du besoin.
Pour les chéneaux et gouttières un balayage y compris débouchage des tuyaux de descente et nettoyage des regards eaux pluviales en pied de chute.
Vérifier les couronnements de souche et les chapeaux de ventilation. Signaler les équipements manquants et toute anomalie

SUR LE SITE DE SILLE LE GUILLAUME :

Liste des bâtiments avec toiture en tôle bac acier	
Bâtiment	**Surface**
Bâtiment A1	180 m²
Bâtiment A2	550 m²
Bâtiment B1	1200 m²
Bâtiment B2	760 m²
Cuisine	510 m²
Rotonde	475 m²

Liste des bâtiments avec toiture en ardoises	
Bâtiment	**Surface**
Bâtiment B3	180 m²
Local poubelle	550 m²

Liste des bâtiments avec toiture en bardeaux bitumeux	
Bâtiment	**Surface**
Logement de fonction	160 m²

SUR LE SITE DE BEAUMONT SUR SARTHE :

Liste des bâtiments avec toiture en ZINC	
Bâtiment	**Surface**
Bâtiment Administration	210 m²
Bâtiment Hébergement	1450 m²

SUR LE SITE DE BONNETABLE :

Liste des bâtiments avec toiture en tuile plate de pays	
Bâtiment	**Surface**
Logement de fonction	130 m²

Liste des bâtiments avec toiture en tôle bac acier	
Bâtiment	**Surface**
Accueil (porche)	25 m²

DEMOUSSAGE

Un démoussage sera fait sur une partie des sites avec seulement une pulvérisation.
Cette prestation sera déterminée annuellement en fonction de la nécessité.

LESSSIVAGE DES TOITURES EN TÔLE BAC ACIER

Cette prestation ponctuelle comprend le lessivage par action mécanique (Haute pression et brossage si nécessaire) des surfaces en bac acier de sorte à préparer le support à la pose d'une peinture de type Cool Roof.
L'opération permettra l'élimination de toute salissure (mousse, algue, salissure diverse) adhérente au support.